

*MUNICIPALITÉ DES BERGERONNES
COMTÉ DE SAGUENAY
PROVINCE DE QUÉBEC*

PROCES-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité des Bergeronnes, tenue le 11 mai 2009, à 19h à la salle du conseil de l'édifice municipal, situé au 424, rue de la Mer, Les Bergeronnes.

Sont présents : Monsieur le Maire Francis Bouchard

Messieurs les conseillers

Julien Dufour
Martial Hovington
Patrice Imbeault
Jacques Morris
Michel St-Laurent

Est absente : Madame la conseillère Julie Dubois

Est également présente : Madame la directrice générale et secrétaire-trésorière Lynda Tremblay

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la session;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 avril 2009;
4. Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 avril 2009;
5. Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 mai 2009;
6. Dépôt de la liste des comptes d'avril 2009;
7. Période de questions;
8. Correspondance et informations :
 - Société canadienne de la sclérose en plaque – don de la municipalité;
 - Polyvalente des Berges – demande d'aide financière pour le groupe d'athlète de volley ball;
 - Polyvalente des Berges – gala méritas 2009;
 - Projet d'aire de jeux à présenter dans le cadre du pacte rural;
 - SADC – projet communauté branchée;
 - Application du règlement d'urbanisme - propriété Pedro Rodrigues;

- Travaux au Lac-Gobeil;
 - Centre Archéo-Topo – demande d’aide financière;
 - Centre Archéo-Topo – factures 2006 et 2007;
 - MRC la Haute-Côte-Nord – intervention du préfet concernant la déclaration solennelle;
 - Remplacement de la concierge et de la responsable de la bibliothèque municipale;
 - Rapport de la rencontre avec la Corporation Touristique des Bergeronnes concernant les projets pouvant être réalisés en commun;
 - Maison des Jeunes des Bergeronnes – demande de réparation au local et d’achat d’équipements;
9. Vente d’un terrain municipal à M. Jeannot Larouche;
10. Vérificateur externe de la municipalité – renouvellement du mandat de vérification des états financiers pour 2009;
11. Demande d’installation d’un éclairage public à l’intersection du chemin-du-rang St-Joseph et de la route 138;
12. Développement domiciliaire Belvédère – entente sur les droits de passage propriété Anne-Marie Gagnon pour la construction d’une amenée d’eau;
13. Dossier Marie Hovington – nouvelle offre de règlement de Mme Hovington;
14. Varia :
- a)
 - b)
 - c)
15. Période de questions;
16. Fermeture de l’assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur le Maire, Francis Bouchard, constate que le quorum est respecté et déclare l’assemblée régulièrement constituée.

09-05-0439 Lecture et adoption de l’ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jacques Morris
APPUYÉ PAR le conseiller Michel St-Laurent
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE l’ordre du jour soit et est accepté tel que lu et que l’item « VARIA » reste ouvert.

09-05-0440 Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 avril 2009

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jacques Morris
APPUYÉ PAR le conseiller Martial Hovington
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 avril 2009 soit accepté tel que présenté.

09-05-0441 Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 avril 2009

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jacques Morris
APPUYÉ PAR le conseiller Martial Hovington
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 avril 2009 soit accepté tel que présenté.

09-05-0442 Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 mai 2009

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jacques Morris
APPUYÉ PAR le conseiller Michel St-Laurent
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 mai 2009 soit accepté tel que présenté.

09-05-0443 Dépôt de la liste des comptes de mars 2009

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel St-Laurent
APPUYÉ PAR le conseiller Martial Hovington
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter le dépôt de la liste des comptes telle que présentée.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT d'avril 2009

Je, Lynda Tremblay, directrice générale/secrétaire-trésorière de la municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant de 30 855,61 \$ pour le paiement des dépenses suivantes :

LISTE DES COMPTES À PAYER 2009-04			
Distribution Ricard et Gagné	Aliment et boisson (café administration)	78.29 \$	
Bodycote	Test d'eau	205.43 \$	
Équipement GMM	Fourniture de bureau (2)	83.99 \$	
Fédération québécoise des Municipalités	Frais de messagerie admin et test d'eau	73.88 \$	
G.L.R. inc.	Aliment et boisson (admini et incendie) (4)	49.68 \$	

Le journal Haute Côte-Nord	Visibilité élus et tracteur (2)	84.66 \$	
Papeterie du Fleuve	Fourniture de bureau admin + incendie (3)	413.13 \$	
Pièces autos Deschênes	Entretien édifice (2)	118.70 \$	
Quincaillerie L.P. Lepage	Entretien édifice-incendie, base plein-air (10)	751.24 \$	
Service Pause Café	Achat café machine (4)	237.01 \$	
Construction S.R.V.	Entretien rue	406.35 \$	
Groupe Conseil TDA	Projet Belvédère	738.55 \$	
Hydro-Québec	Électricité Chlore	308.16 \$	
Hydro-Québec	Électricité édifice municipal	1 625.95 \$	
Hydro-Québec	Électricité Garage incendie	700.58 \$	
Hydro-Québec	Électricité Station pompage	272.61 \$	
Hydro-Québec	Électricité aréna	749.57 \$	
TOTAL:		6 770.93 \$	
LISTE DES DÉBOURSÉS 2009-04			
Francine Maltais	Frais de conciergerie	97.50 \$	1528
Mélissa Gagnon	Travaux comptable + remb. Commission poids lourd (2)	512.00 \$	1529
Michel Lamontagne	Facture dépenses (déplacement)	165.60 \$	1530
Francine Maltais	Frais de conciergerie	82.50 \$	1531
Mélissa Gagnon	Travaux comptabilité	393.75 \$	1532
FISA	Cotisation syndical	190.00 \$	1536
Caisse Populaire Desjardins	REER Lynda Tremblay	600.20 \$	1562
Caisse Populaire Desjardins	REER Serge Lessard	529.49 \$	1563
Caisse Populaire Desjardins	REER Louise Gauhtier	448.11 \$	1564
Francine Maltais	Frais de conciergerie	90.00 \$	1566
Mélissa Gagnon	Travaux comptable	416.25 \$	1567
Poste Canada	Achat timbres	121.91 \$	1568
Lynda Tremblay	Facture dépenses (déplacement)	548.41 \$	1569
Jean-Jacques Paradis	Service professionnel	60.00 \$	1570
Bell Canada	Télécommunication (2)	202.71 \$	1571
Francine Maltais	Frais de conciergerie	82.50 \$	1572
Mélissa Gagnon	Travaux comptable	525.00 \$	1573
Serge Lessard	Facture dépenses (essence et immatriculation tracteur)	517.00 \$	1574
Bell Canada	Télécommunication édifice municipal	267.88 \$	Auto
Bell Mobilité	Télécommunication élus	47.55 \$	Auto
Bell Canada	Internet biblio-municipal	178.83 \$	1575
Municipalité Tadoussac	Formation, Entretien équip., Quote part, Formation (4)	2 725.94 \$	1576
Mélissa Gagnon	Travaux comptable	393.75 \$	1577
Francine Maltais	Frais de conciergerie	67.50 \$	1578
François Bouchard	Déplamenent élu	168.72 \$	1579
Maltais et Ouellet	Acompte et premier versement / Entretien tracteur (2)	14 524.73 \$	1580
SOUS-TOTAL:		23 957.83 \$	
TOTAL:		30 855.61 \$	

Période de questions :

Aucune question n'est soulevée de l'assemblée

Correspondance et informations :

09-05-0444 Société canadienne de la sclérose en plaque – don de la municipalité

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault
 APPUYÉ PAR la conseillère Julie Dubois
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder un don et de verser 50, \$ à la Société canadienne de la sclérose en plaque.

09-05-0445 Polyvalente des Berges – demande d’aide financière d’une étudiante pour sa participation au championnat canadien juvénile de volleyball à Ottawa

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une demande d’aide financière d’une étudiante de la Polyvalente des Berges pour sa participation au championnat canadien juvénile de volleyball qui aura lieu à Ottawa à la fin avril 2009;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jacques Morris
APPUYÉ PAR le conseiller Michel St-Laurent
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE le Conseil encourage l’étudiante de la Polyvalente des Berges pour sa participation au championnat canadien juvénile de volleyball et accorde une aide financière au montant de 100, \$.

09-05-0446 Polyvalente des Berges – demande d’aide financière pour le gala méritas 2009

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington
APPUYÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

D’accorder une participation financière et de verser 150, \$ à la Polyvalente des Berges pour le gala méritas 2009.

— Projet d’aire de jeux à présenter dans le cadre du pacte rural :

Le projet sera présenté lors de la prochaine rencontre pour approbation.

— SADC – projet communauté branchée :

Point inscrit à titre d’information

— Application du règlement d’urbanisme - propriété Pedro Rodrigues :

Point inscrit à titre d’information

09-05-0447 Municipalité de Sacré-Cœur – demande de partenariat financier pour des travaux au sentier de la plage du Lac Gobeil

ATTENDU QUE la municipalité des Bergeronnes a reçu une demande de partenariat financier de la municipalité de Sacré-Cœur pour des travaux de remise en état des infrastructures d’accès à la plage située à l’ouest du Lac Gobeil sur une partie de leur territoire;

ATTENDU QUE cette place est utilisée par de nombreux citoyens des municipalités environnantes, soit des Bergeronnes, des Escoumins, de la communauté d’Essipit et de Tadoussac;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington

APPUYÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE participer financièrement aux travaux de remise en état des infrastructures d'accès à la plage située à l'ouest du Lac Gobeil et s'engage à verser le montant prévu pour cette dépense, soit 300, \$.

09-05-0448 Centre Archéo-Topo – demande d'aide financière

CONSIDÉRANT QUE le Centre Archéo-Topo a procédé au renouvellement de son exposition permanente dans la salle 2 avec l'aide reçue du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine;

CONSIDÉRANT QU'une participation du milieu est nécessaire à la réalisation du projet global;

CONSIDÉRANT QUE le Centre Archéo-Topo a déposé une demande d'aide financière de 5 000, \$ à la municipalité des Bergeronnes pour l'acquisition des droits d'utilisation pour des extraits produits par les Productions Manitou ainsi que des documents produits par l'ONF, lesquels extraits s'avèrent être une source de contenu exceptionnel pour la présentation du contenu de la nouvelle exposition;

CONSIDÉRANT QUE le Centre Archéo-Topo est une infrastructure municipale, que la municipalité a confié au Centre la gestion administrative et qu'il est de l'intérêt collectif que cette infrastructure soit maintenue en place et qu'elle soit autonome financièrement ;

CONSIDÉRANT QUE des argents sont disponibles dans le cadre de la mesure de renforcement de la capacité d'action du CLD, volet municipalités pour 2009;

CONSIDÉRANT QUE le vote demandé par le conseiller Jacques Morris contre l'utilisation de l'argent disponible au CLD s'est avéré négatif, soit 3 votes POUR et 2 votes CONTRE;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Julie Dubois
APPUYÉ PAR le conseiller Michel St-Laurent
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la contribution municipale soit de 3 500, \$ et que ce montant soit pris à même les fonds disponibles au CLD dans le cadre de la mesure de renforcement - volet municipalité;

DE mandater la directrice générale afin de présenter une demande d'aide de 3 500, \$ dans le cadre de la mesure de renforcement de la capacité d'action du CLD (volet municipalités – année 2009) pour permettre au Centre Archéo-Topo d'acquiescer des droits d'utilisation nécessaires pour compléter la nouvelle exposition.

09-05-0449 Centre Archéo-Topo – factures 2006 et 2007

ATTENDU QUE le Centre Archéo-Topo a présenté une demande de remboursement pour différentes dépenses de réparation et de remplacement d'équipements effectuées en 2006 et 2007;

ATTENDU QUE la convention de gestion entre la municipalité et le Centre Archéo-topo, prévoit que seules les dépenses majeures concernant le bâtiment, sont supportées par la municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jacques Morris,
APPUYÉ PAR le conseiller Julien Dufour
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE ne pas acquiescer à la demande de remboursement présentée par le Centre Archéo-topo.

— MRC la Haute-Côte-Nord – intervention du préfet concernant la déclaration solennelle :

Point inscrit à titre d'information

— Remplacement de la concierge et de la responsable de la bibliothèque municipale :

À titre d'information, il est mentionné que des appels d'offre de services pour combler ces 2 postes seront placés dans l'info-municipal la semaine prochaine.

— Rapport de la rencontre avec la Corporation Touristique des Bergeronnes concernant les projets pouvant être réalisés en commun :

À titre d'information, il est mentionné qu'une rencontre entre la municipalité et la Corporation touristique des Bergeronnes a eu lieu concernant les projets pouvant être réalisés en commun et qu'une liste de ces projets a été dressée.

— Maison des Jeunes des Bergeronnes – demande de réparation au local et d'achat d'équipements :

La directrice générale fait part, à titre d'information, que la municipalité a procédé à la réparation des cadres de portes et des marches au local des jeunes et la demande concernant l'acquisition du bac bleu, la municipalité a proposé d'utiliser celui de la salle de quilles.

9. Vente d'un terrain municipal à M. Jeannot Larouche :

Le point a déjà été couvert lors de la séance du 15 avril dernier.

10. Vérificateur externe de la municipalité – renouvellement du mandat de vérification des états financiers pour 2009 :

Le point est reporté à une séance subséquente.

11. Demande d'installation d'un éclairage public à l'intersection du chemin-du-rang St-Joseph et de la route 138 :

Le point est reporté à une séance subséquente.

09-05-0450 Développement domiciliaire Belvédère – entente sur les droits de passage des propriétaires Anne-Marie Gagnon,

Pierre Côté et Éline Gagné, Michel Imbeault et 9139-5244 Québec inc., pour la construction d'une amenée d'eau

ATTENDU QUE la municipalité désire prolonger, sur une distance d'environ 700 mètres, une conduite d'aqueduc le long de la route 138;

ATTENDU QUE le meilleur tracé possible pour le passage de cette conduite fait en sorte qu'il est nécessaire d'obtenir, en front du terrain du propriétaire, une servitude pour le passage de cette conduite souterraine, avec les restrictions d'usage en surface pour son entretien futur, l'assiette de la servitude requise se situe sur des parties de lots 27 à 29 le long de la route 138 du côté du fleuve;

ATTENDU QUE les propriétaires concernés ont été rencontrés et que les termes et conditions de l'entente conviennent aux parties;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington
APPUYÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le maire et la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité lesdites ententes à intervenir entre les propriétaires concernés, Anne-Marie Gagnon, Pierre Côté et Éline Gagné, Michel Imbeault et 9139-5244 Québec inc. pour la cession d'une servitude de passage en faveur de la municipalité pour la construction d'une amenée d'eau au site du nouveau développement domiciliaire « Belvédère sur le fleuve ».

09-05-0451 Dossier Marie Hovington – nouvelle offre de règlement de Mme Hovington

ATTENDU la démarche effectuée par Mme Marie Hovington auprès de la municipalité dans le but de proposer une nouvelle offre de règlement de son dossier au Lac-Gobeil;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington
APPUYÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil maintienne sa position tel la résolution 09-04-0414 le prévoit.

VARIA

09-05-0452 Réfection de la toiture de l'aréna

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington
APPUYÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE mandater la directrice générale afin d'organiser une rencontre avec la ressource en développement de projets de la municipalité pour lui proposer de procéder à une recherche de subvention gouvernementale applicable aux

infrastructures de loisirs pour l'amélioration temporairement la toiture de l'aréna.

09-05-0453 Odysée artistique – demande de soutien financier pour le festival intime de musique classique 2009

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington
APPUYÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité contribue pour 2 000, \$ devant servir pour les trois activités prévues en 2009, soit le 4^{ième} édition du Festival intime de musique classique, le JAZZ sous la lune et de Chant'apart.

09-05-0454 Projet « Développement Belvédère sur le fleuve » - conclusion d'un protocole d'entente avec l'entreprise 9139-5244 Québec inc. pour la réalisation d'un projet de développement domiciliaire

CONSIDÉRANT QUE 9139-5244 Québec inc. désire développer la phase 1 d'un projet de développement domiciliaire connu comme étant « Développement Belvédère sur le Fleuve »;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire pour la réalisation de ce projet de développement pouvant comporter trois phases de prolonger le réseau d'aqueduc municipal le long de la Route 138 sur une distance approximative de 645 mètres;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a adopté son règlement numéro 2009-046 permettant la conclusion d'un protocole d'entente concernant la réalisation de travaux d'infrastructures d'utilité publique;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité juge d'intérêt public de conclure un protocole d'entente avec 9139-5244 Québec inc. par lequel la municipalité accepte de verser une part contributive au coût des travaux afin de permettre de réaliser la phase 1 du projet, plus particulièrement pour assumer le coût du prolongement de la conduite d'aqueduc le long de la Route 138 sur une distance approximative de 645 mètres;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité entend financer le coût de sa part contributive par le biais d'un règlement d'emprunt qui sera présenté pour adoption au cours des prochains jours;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser la signature du protocole d'entente dont une copie est versée aux archives de la municipalité sous la cote 403-111(396);

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington
APPUYÉ PAR le conseiller Jacques Morris
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité accepte de conclure un protocole d'entente avec 9139-5244 Québec inc. pour la réalisation de la phase 1 du projet de développement domiciliaire communément appelé « Développement Belvédère sur le Fleuve »;

QUE monsieur le maire et la directrice générale sont par la présente autorisés à signer ce protocole d'entente dont un exemplaire est versé aux archives de la municipalité sous la cote 403-111(396), de même que tout autre document utile ou nécessaire afin de mettre en œuvre ce protocole d'entente qui est conditionnel à l'adoption et à l'approbation d'un règlement d'emprunt de la municipalité pour assumer sa part contributive prévue à la clause 2.1 dudit protocole d'entente.

AVIS DE PRÉSENTATION

Règlement concernant le versement d'une contribution prévue à un protocole d'entente à l'égard de la réalisation du projet « Développement Belvédère sur le Fleuve » et comportant un emprunt pour assumer cette contribution financière

Je, soussigné, Martial Hovington, membre du conseil municipal, donne avis par les présentes, qu'il sera soumis lors d'une prochaine assemblée, un règlement concernant le versement d'une contribution prévue à un protocole d'entente à l'égard de la réalisation du projet « Développement Belvédère sur le Fleuve » et comportant un emprunt pour assumer cette contribution financière.

09-05-0455 Fermeture de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington
QUE la séance soit levée à 20h30

Francis Bouchard, Maire

Lynda Tremblay,
Directrice générale/secrétaire-trésorière